

Performance des caisses de pension

Placements de capitaux en juin 2018

- Les caisses de pension de notre échantillon ont enregistré une performance mensuelle de 0,06% en moyenne en juin après déduction des frais.
- Le meilleur résultat mensuel (1,06%) a été réalisé par une grande institution de prévoyance, dont la fortune est supérieure à 1 milliard de francs.
- Le résultat le plus défavorable (-0,68%) a été enregistré dans le groupe des petites caisses de pension, dont la fortune gérée est inférieure à 300 millions de francs.

Jackie Bauer, Economiste
Veronica Weisser, Economiste

Les déclarations galvanisent les marchés financiers à court terme, ...

Le mois de juin a été assombri par les menaces proférées par les Etats-Unis sur le front commercial. Le président Donald Trump a, à plusieurs reprises, annoncé des mesures visant à frapper les importations chinoises bon marché, qui, selon lui, pénalisent les entreprises américaines. Début juillet, il est passé de la parole à l'acte. Des droits de douane à hauteur de 34 milliards de dollars sur un total annoncé de 50 milliards de dollars ont été imposés sur les importations de marchandises chinoises. La menace d'autres augmentations a également été brandie. La zone euro, le Mexique et le Canada sont aussi concernés par l'introduction d'une taxe à l'importation sur l'acier et l'aluminium. En juin, le climat d'incertitude a alimenté la nervosité des marchés financiers et la volatilité des cours. Ainsi, les actions ont clôturé le mois sur une légère baisse; néanmoins, les emprunts se sont appréciés car les investisseurs ont privilégié les options plus sûres. La politique a éclipsé une fois de plus les bons fondamentaux: les bénéfices des entreprises restent en effet solides. En dépit des différends commerciaux, les données conjoncturelles se sont révélées positives aux Etats-Unis, mais elles ont été plus mauvaises que prévu dans d'autres régions, tout en restant extrêmement solides.

... mais les fondamentaux devraient l'emporter à long terme

En juin, les bonnes perspectives de l'économie ont été confirmées par les principales banques centrales, qui ont communiqué leurs dernières prévisions concernant la conjoncture et la politique monétaire. Comme prévu, la Réserve fédérale a relevé ses taux de 0,25 point de pourcentage. L'économie américaine tourne à plein régime et constitue le principal moteur de la conjoncture mondiale. L'inflation augmente légèrement et les bénéfices des entreprises sont réjouissants, en dépit des différends commerciaux. De l'autre côté de l'Atlantique, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé son intention de mettre un terme à son programme de rachat d'obligations en décembre. Néanmoins, ce chemin, fondamentalement réjouissant, est parsemé de risques. Ces derniers ont incité la BCE à se montrer plus prudente dans ses perspectives. La Banque du Japon et la Banque nationale suisse partagent ce positionnement prudent et continuent d'opter pour le statu quo. La circonspection des banques centrales constitue, selon nous, une raison de continuer de surpondérer les actions mondiales. La situation doit être suivie de près; à titre de précaution, il est recommandé d'intégrer des positions anticycliques dans le portefeuille.

Performance mensuelle

Les caisses de pension de notre échantillon ont enregistré une performance mensuelle de 0,06% en moyenne en juin après déduction des frais. Les grandes caisses de pension dont la fortune dépasse 1 milliard de francs ont le mieux évolué, avec 0,10%. Les caisses de pension de taille moyenne, dont la fortune gérée se situe entre 300 millions de francs et 1 milliard de francs ont suivi de près, avec 0,07%, et les petites caisses de pension, à savoir celles dont la fortune gérée est inférieure à 300 millions de francs, ont enregistré le moins bon résultat, avec 0,02%.

Performance mensuelle

Après charges

		CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd.	CP plus de 1 mrd.	CP toutes
Jul. 2017		1,25%	1,00%	1,00%	1,11%
Août 2017		-0,02%	0,06%	0,24%	0,08%
Sept. 2017		0,73%	0,63%	0,51%	0,64%
Oct. 2017		1,46%	1,26%	1,24%	1,34%
Nov. 2017		0,01%	0,08%	0,19%	0,08%
Déc. 2017		0,74%	0,80%	0,77%	0,76%
Janv. 2018		0,04%	0,14%	0,19%	0,11%
Fév. 2018		-1,38%	-1,32%	-1,13%	-1,28%
Mars 2018		-0,05%	-0,14%	-0,05%	-0,07%
Avr. 2018		1,39%	1,07%	0,94%	1,15%
Mai 2018		-0,64%	-0,39%	-0,32%	-0,47%
Juin 2018		0,02%	0,07%	0,10%	0,06%
Année 2018		-0,65%	-0,58%	-0,28%	-0,51%

Source: UBS

Performance annuelle

Depuis 2010, les caisses de pension de notre échantillon ont réalisé 4,09% par an en moyenne, après déduction des frais. Les grandes institutions de prévoyance dont la fortune gérée est supérieure à 1 milliard de francs se placent en tête, avec 4,33%. Les petites caisses de pension dont la fortune gérée est inférieure à 300 millions de francs ont enregistré 4,02% et celles de taille moyenne, dont la fortune gérée se situe entre 300 millions et 1 milliard de francs, ont gagné 4,00%.

Performances annuelles

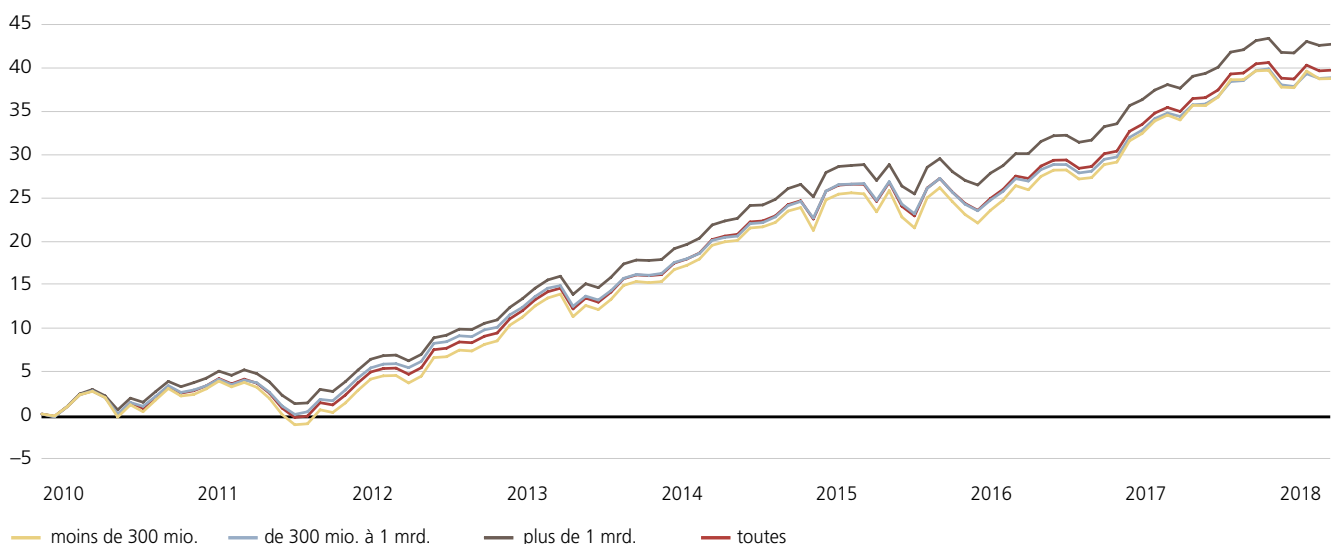
Après charges

	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio. à 1 mrd.	CP plus de 1 mrd.	CP toutes
2010	2,25%	2,77%	3,61%	2,68%
2011	-0,95%	0,00%	0,11%	-0,47%
2012	7,05%	7,02%	6,85%	6,99%
2013	6,20%	5,44%	6,17%	6,04%
2014	7,50%	7,34%	7,44%	7,44%
2015	0,58%	0,86%	1,16%	0,83%
2016	3,46%	3,03%	4,12%	3,53%
2017	8,40%	7,84%	7,47%	7,97%
2018 en cours	-0,65%	-0,58%	-0,28%	-0,51%
Moyenne	4,02%	4,00%	4,33%	4,09%

Source: UBS

Performances cumulées

Depuis janvier 2010, en %, après charges



Source: UBS

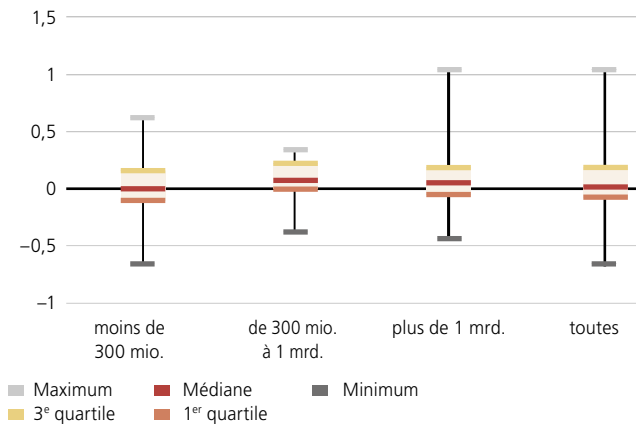
Fourchettes

En juin, la fourchette des rendements de toutes les caisses de pension de notre échantillon s'est élevée à 1,74 point de pourcentage (mois précédent: 2,17 points de pourcentage). Le meilleur résultat mensuel (1,06%) a été réalisé par une grande institution de prévoyance, dont la fortune est supérieure à 1 million de francs. Le résultat le plus mauvais (-0,68%) a été enregistré dans le groupe des petites caisses de pension, dont la fortune gérée est

inférieure à 300 millions de francs. La fourchette de 0,70 point de pourcentage des caisses de pension de taille moyenne, dont la fortune est comprise entre 300 millions et 1 milliard de francs, s'est révélée notablement inférieure à celles des petites (1,33 point de pourcentage) et des grandes institutions de prévoyance (1,50 point de pourcentage).

Fourchettes de performances

en %



	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio, à 1 mrd.	CP plus de 1 mrd.	CP toutes
Maximum	0,65	0,32	1,06	1,06
3 ^e quartile	0,15	0,23	0,19	0,19
Médiane	-0,02	0,07	0,06	0,02
1 ^{er} quartile	-0,11	-0,01	-0,04	-0,06
Minimum	-0,68	-0,38	-0,44	-0,68

Source: UBS

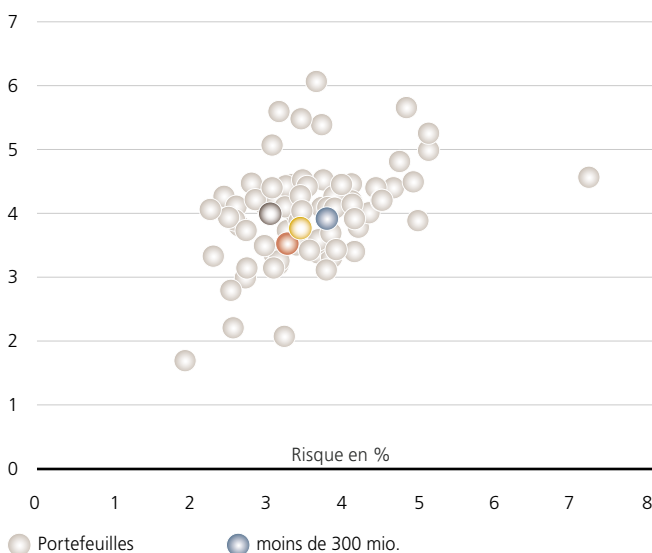
Ratios historiques risque/performance (derniers 36 mois)

Le ratio de Sharpe (rendement corrigé du risque) sur les 36 derniers mois, pour tous les groupes de référence, s'est inscrit à 1,38 en juin (1,16 en mai). La valeur la plus élevée (1,59) a été réalisée par les grandes institutions de prévoyance, dont la fortune gérée est supérieure à 1 milliard de

francs, suivies de celles de taille moyenne, dont la fortune est comprise entre 300 millions et 1 milliard de francs (1,35). La valeur la plus faible (1,28) a été enregistrée par les petites caisses de pension, dont la fortune gérée est inférieure à 300 millions de francs.

Rendement

en %



	CP moins de 300 mio.	CP de 300 mio, à 1 mrd.	CP plus de 1 mrd.	CP toutes
Performance annualisée	3,99	3,64	4,00	3,90
Ecart-type	3,71	3,26	2,99	3,37
Ratio de Sharpe	1,28	1,35	1,59	1,38

Source: UBS

Classes d'actifs*

Les actions suisses défensives ont enregistré la meilleure performance (1,45%) dans un mois marqué par la volatilité. Les actions mondiales ont cédé -0,05%, les marchés internationaux des actions étant mis à mal par les différends commerciaux. Les emprunts libellés en francs suisses ont légèrement reculé (-0,10%), tandis que les obligations en monnaies étrangères ont enregistré un rendement de 0,46%. L'immobilier a dégagé un rendement de 0,28% et les hedge funds de 1,11%. Les monnaies ont aussi contribué à ce résultat, le franc suisse s'est légèrement déprécié face à l'euro et au dollar, ce qui a donné un coup de fouet aux rendements en monnaies étrangères.

* Les allocations aux hedge funds sont en partie couvertes contre le risque de change. Cela influence la mesure de la performance en CHF par rapport à l'indice de référence.

Rendement par catégorie d'actifs

Après charges

		Obligations		Actions		Immo- bilier	Hedge Funds
		CHF	Autres	Suisses	Globales		
Juil.	2017	-0,34%	2,32%	1,84%	3,71%	0,69%	1,04%
Août	2017	1,04%	0,64%	-1,25%	0,15%	-0,02%	0,33%
Sept.	2017	-0,71%	0,13%	2,74%	2,57%	0,17%	-0,48%
Oct.	2017	0,35%	2,40%	1,72%	4,98%	0,32%	1,34%
Nov.	2017	-0,06%	-0,48%	0,44%	0,42%	0,11%	-0,98%
Déc.	2017	0,12%	-0,09%	0,83%	0,84%	1,99%	-0,26%
Janv.	2018	-1,07%	-2,96%	0,11%	1,11%	-0,21%	-2,08%
Fév.	2018	-0,07%	-0,15%	-4,28%	-2,65%	-0,04%	0,64%
Mars	2018	0,49%	1,98%	-0,81%	-0,81%	0,61%	0,98%
Avr.	2018	-0,48%	1,57%	3,36%	4,23%	0,73%	2,66%
Mai	2018	0,74%	-1,50%	-3,04%	-0,82%	-0,08%	-0,67%
Jun	2018	-0,10%	0,46%	1,45%	-0,05%	0,28%	1,11%
Année 2018		-0,51%	-0,69%	-3,37%	0,88%	1,28%	2,59%

Source: UBS

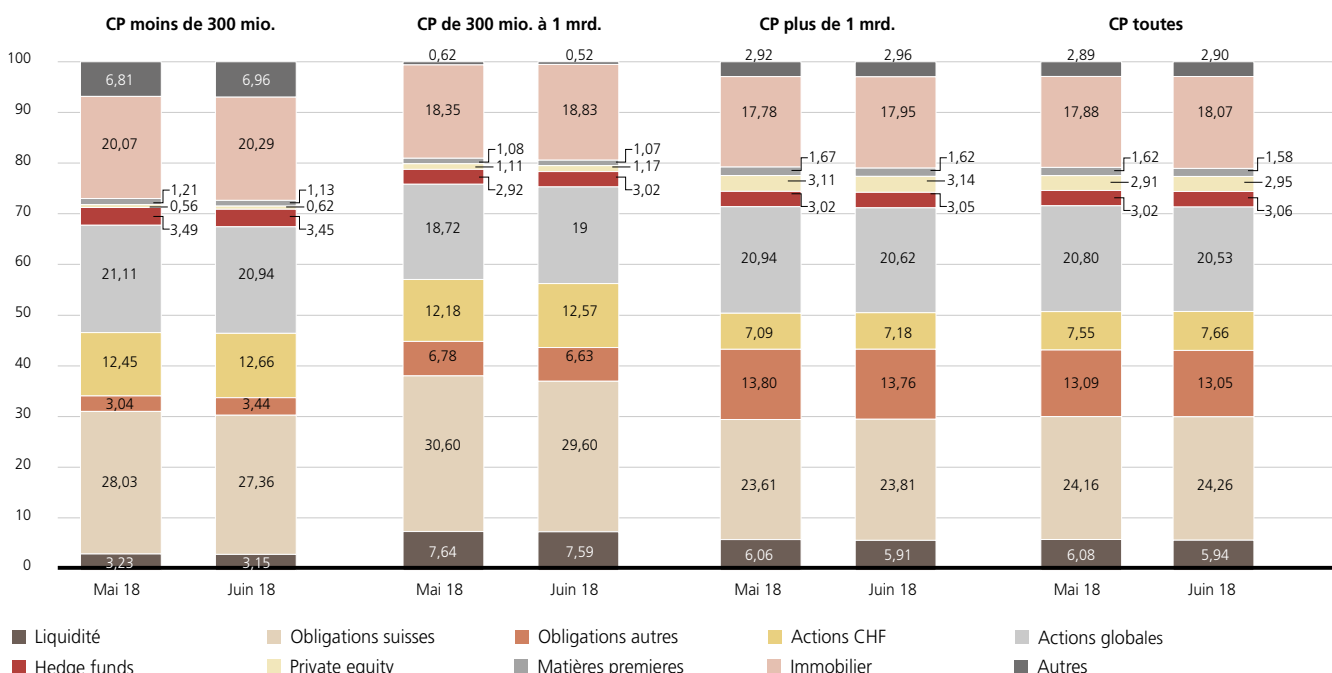
Structure de placement

Par rapport au mois précédent, la structure de placement des groupes de référence n'a pratiquement pas évolué en juin; les différences s'expliquent par les mouvements de marché actuels. Tous les groupes de référence présentent une structure de placement similaire, avec un tiers d'actions et deux tiers d'obligations. Dans les placements à revenu fixe, les titres suisses à faible rendement dominent. Toutefois, dans le segment des actions, les titres mondiaux se voient accorder une plus grande pondération que les titres suisses. S'agissant des liquidités, les groupes de référence

présentent des différences plus sensibles: les petites institutions de prévoyance en détiennent une part inférieure à celle des grandes et moyennes caisses de pension et ce, au profit des placements alternatifs; c'est le contraire dans les caisses de pension de taille moyenne qui, elles, détiennent davantage de liquidités et moins de placements alternatifs. Ces derniers sont investis pour une grande part dans l'immobilier (17 à 20%), tandis que les hedge funds représentent bien 3% de la structure de placement.

Actions dans les actifs

en %



Source: UBS

Sélection de publications UBS



Indice UBS de la prévoyance suisse

L'indice UBS de la prévoyance quantifie l'évolution du système de prévoyance suisse. L'indice calculé trimestriellement prend le pouls de la santé du système de prévoyance suisse. Avec les quatre sous-indices évolution économique, démographie, finances et réformes l'indice réunit les principaux facteurs d'influence pour la stabilité du système de prévoyance.

Paraît chaque semestre en français et en allemand.



Ma prévoyance – ma décision

Compte tenu de la dynamique négative du système de prévoyance, les assurés veulent prendre en main leur prévoyance vieillesse. Les plans de prévoyance 1e accordent une plus grande liberté de choix sur le plan financier au niveau du deuxième pilier et servent de référence pour de nouvelles innovations.

Disponible en français et allemand.



UBS Outlook Suisse

UBS Outlook Suisse s'adresse principalement aux entreprises et gérants en Suisse. Chaque édition présente une analyse sur la conjoncture mondiale et suisse, les monnaies, les régions, les branches et le marché immobilier. Cette édition met l'accent sur le protectionnisme.

Paraît chaque trimestre en français, allemand, italien et anglais.



Investir en Suisse

Investir en Suisse s'adresse aux investisseurs en monnaie locale et couvre plusieurs classes d'actifs comme les actions, les obligations, l'immobilier et les devises. En outre, cette publication contient des recommandations de placement concrètes.

Paraît chaque mois en français, en allemand, en italien et en anglais.

Commander ou s'abonner

En votre qualité de client/cliente d'UBS, vous pouvez commander les publications susmentionnées ou vous y abonner. Veuillez vous adresser à cet effet à votre conseiller à la clientèle.

Vous trouverez les publications librement disponibles sur le site www.ubs.com/investmentviews (documentation accessible au public).

Veillez tenir compte du fait que, pour des raisons juridiques, certaines publications ne sont pas disponibles pour une distribution dans tous les pays.

Analyse financière générale – Information sur les risques: les prévisions de placement de l'UBS Chief Investment Office WM sont préparées et publiées par Wealth Management et Personal & Corporate Banking ou Wealth Management Americas, divisions d'UBS AG (assujettie à la surveillance de la FINMA en Suisse), de l'une de ses filiales ou de l'une de ses entreprises associées («UBS»). Dans certains pays, UBS AG se dénomme UBS SA. Ce document vous est adressé à titre d'information uniquement et ne constitue ni ne contient aucune incitation ou offre d'achat ou de cession de quelque valeur mobilière ou instrument financier que ce soit. Certains services et produits sont susceptibles de faire l'objet de restrictions juridiques et ne peuvent par conséquent pas être offerts dans tous les pays sans restriction aucune et/ou peuvent ne pas être offerts à la vente à tous les investisseurs. Bien que ce document ait été établi à partir de sources que nous estimons dignes de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient à l'exception des informations divulguées en rapport avec UBS. Toutes les informations, appréciations et indications de prix contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les prix du marché indiqués dans les graphiques et tableaux de performance sont les cours de clôture de la Bourse principale concernée. L'analyse contenue dans le présent document s'appuie sur de nombreuses hypothèses. Des hypothèses différentes peuvent entraîner des résultats sensiblement différents. En raison de l'application d'hypothèses et de critères différents, les appréciations présentées dans ce document peuvent différer de celles formulées par d'autres départements ou divisions d'UBS ou même leur être contraires. UBS et ses administrateurs ou collaborateurs peuvent être autorisés à tenir à tout moment des positions longues ou courtes dans les instruments de placement mentionnés ici, à réaliser des transactions sur des instruments de placement à titre de teneur de marché ou d'agent, ou à fournir tout autre service ou à avoir des agents qui font office d'administrateurs, soit pour l'émetteur, soit pour l'instrument de placement lui-même, soit pour toute entreprise associée sur le plan commercial ou financier auxdits émetteurs. A tout moment, les décisions de placement (y compris l'achat, la vente ou la détention de titres) prises par UBS et ses collaborateurs peuvent différer ou être contraires aux opinions exprimées dans les publications d'UBS Research. Dans le cas de certaines transactions complexes à réaliser pour cause de manque de liquidité de la valeur, il vous sera difficile d'évaluer les enjeux et de quantifier les risques auxquels vous vous exposez. UBS s'appuie sur certains dispositifs de contrôle de l'information pour contrôler le flux des informations contenues dans un ou plusieurs départements d'UBS vers d'autres départements, unités, divisions ou sociétés affiliées d'UBS. Le négociateur de futures et d'options ne convient pas à tous les investisseurs parce qu'il existe un risque important de pertes et que ces pertes peuvent être supérieures à l'investissement initial. Les performances passées ne sauraient préjuger de celles à venir. Des informations complémentaires sont disponibles sur demande. Certains placements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et massives et, le jour du dénouement, la somme vous revenant peut être inférieure à celle que vous avez investie ou vous pouvez être contraint d'apporter des fonds supplémentaires. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le rendement d'un instrument financier. L'analyste/ Les analystes responsable(s) de la préparation du présent rapport peut/peuvent interagir avec le personnel du trading desk, le personnel de vente et autres aux fins de collecte, de synthèse et d'interprétation des informations boursières. La fiscalité dépend des circonstances spécifiques de chacun et peut faire l'objet de modifications dans le futur. UBS ne fournit pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal et ne fait aucune déclaration sur le régime fiscal auquel les actifs ou les rendements des placements sont soumis, de manière générale ou par rapport à la situation et aux besoins spécifiques du client. Sachant qu'il nous est impossible de tenir compte des objectifs d'investissement individuels de chacun de nos clients, ni de leur situation financière ou de leurs besoins personnels, nous recommandons aux clients désireux de réaliser une transaction sur l'une des valeurs mobilières mentionnées dans ce document de s'informer auprès de leur conseiller financier ou de leur fiscaliste sur les éventuelles conséquences de cette transaction, notamment sur le plan fiscal. Ni ce document, ni copie de ce document ne peuvent être distribués sans autorisation préalable d'UBS. UBS interdit expressément la distribution et le transfert de ce document à un tiers quelle qu'en soit la raison. UBS décline toute responsabilité en cas de réclamation ou de poursuite judiciaire de la part d'un tiers fondé sur l'utilisation ou la distribution de ce document. Ce document ne peut être distribué que dans les cas autorisés par la loi applicable. Lors de l'établissement des prévisions conjoncturelles du Chief Investment Office (CIO), les économistes CIO ont travaillé en collaboration avec des économistes employés par UBS Investment Research. Les prévisions et les estimations sont actuelles le jour de leur publication et sont susceptibles de modifications sans préavis. Pour obtenir des informations sur la façon dont UBS CIO WM gère les conflits et assure l'indépendance de ses prévisions de placement et de ses publications, ainsi que sur ses méthodes d'analyse et d'évaluation, veuillez visiter le site www.ubs.com/research. Des renseignements supplémentaires sur les auteurs de ce document et des autres publications du CIO citées dans ce rapport, ainsi que des exemplaires de tout rapport précédent sur ce thème, sont disponibles sur demande auprès de votre conseiller à la clientèle.

Gérants de fortune indépendants/Conseillers financiers externes: dans le cas où cette étude ou cette publication est fournie à un gérant de fortune indépendant ou à un conseiller financier externe, UBS interdit expressément qu'elle soit redistribuée par le gérant de fortune indépendant ou le conseiller financier externe et qu'ils en fassent bénéficier leurs clients ou des parties tierces. **Allemagne:** l'émetteur au sens de la loi allemande est UBS Europe Europe SE, Bockenheimer Landstrasse 2-4, 60306 Frankfurt am Main. UBS Europe SE est agréée par, et placée sous, l'autorité de la «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht». **Arabie saoudite:** la présente publication a été approuvée par UBS Saudi Arabia (une filiale d'UBS SA), une société anonyme fermée étrangère fondée dans le Royaume d'Arabie saoudite sous le numéro de registre commercial 1010257812 ayant son siège social à Tawteer Towers, Case postale 75724, Riyad 11588, Royaume d'Arabie saoudite. UBS Saudi Arabia est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers d'Arabie saoudite. **Australie:** cet avis est émis par UBS SA ABN 47 088 129 613 (détenteur de la licence australienne pour la prestation de services financiers n° 231087). Ce document est émis et distribué par UBS SA, en dépit de toute mention contraire dans le document. Le document est destiné à une utilisation exclusive par des «clients de gros» tels que définis à la section 761G («clients de gros») de la Corporations Act 2001 (Cth) («Corporations Act»). Le document ne saurait en aucun cas être mis à la disposition d'un «client de détail» tel que défini à la section 761G de la Corporations Act par UBS SA. Les services de recherche d'UBS SA ne sont accessibles qu'aux clients de gros. Le présent document n'est qu'une information générale et ne tient pas compte des objectifs d'investissement, de la situation financière, du régime d'imposition ou des besoins spécifiques d'une personne quelle qu'elle soit. **Autriche:** la présente publication n'a pas vocation à constituer une offre publique au sens du droit autrichien, mais peut être rendue accessible, à des fins d'information, à des clients d'UBS Europe SE, Niederlassung Österreich, avec établissement commercial sis Wächtergasse 1, A-1010 Vienne. UBS Europe SE, Niederlassung Österreich est une filiale d'UBS Europe SE, un établissement de crédit constitué au sens du droit allemand sous la forme d'une Societas Europaea, dûment autorisée par l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, BaFin), et est soumise à la surveillance conjointe de la BaFin, la banque centrale d'Allemagne (Deutsche Bundesbank), ainsi que de l'autorité de surveillance autrichienne (Finanzmarktaufsicht, FMA), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. **Arabie saoudite:** la présente publication a été approuvée par UBS Saudi Arabia (une filiale d'UBS SA), une société anonyme fermée étrangère fondée dans le Royaume d'Arabie saoudite sous le numéro de registre commercial 1010257812 ayant son siège social à Tawteer Towers, Case postale 75724, Riyad 11588, Royaume d'Arabie saoudite. UBS Saudi Arabia est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers d'Arabie saoudite. **Bahamas:** cette publication est distribuée à la clientèle privée d'UBS (Bahamas) Ltd et n'est pas destinée à être distribuée aux personnes considérées comme des ressortissants ou des résidents des Bahamas conformément à la «Bahamas Exchange Control Regulations». **Bahrein:** UBS est une banque suisse qui n'est ni autorisée, ni soumise à la surveillance ou à la réglementation de la banque centrale de Bahrein. En tant que telle, elle n'effectue aucune activité bancaire ou d'investissement à Bahrein. Les clients ne bénéficient donc d'aucune protection aux termes des lois et réglementations locales applicables aux services bancaires et de placement. **Brazil:** préparé par UBS Brasil Administradora de Valores Mobiliários Ltda, entité relevant de l'autorité de la Comissão de Valores Mobiliários («CVM»). **Canada:** cette publication est distribuée à la clientèle d'UBS Wealth Management Canada par UBS Investment Management Canada Inc. **EAU:** ce rapport n'entend pas constituer une offre, vendre ou livraisons d'actions ou d'autres titres conformément à la législation des Emirats Arabes Unis (EAU). Le teneur du présent rapport n'a pas été et ne sera pas approuvée par quelque autorité que ce soit aux Emirats Arabes Unis, y compris l'Autorité des matières premières et titres des Emirats ou la Banque centrale des EAU, le marché financier de Dubaï, le marché des titres d'Abu Dhabi ou toute autre place boursière des EAU. Ce document est destiné uniquement à la clientèle professionnelle. UBS AG Dubai Branch est régie par le DFSA dans le DIFC. UBS AG/UBS Switzerland AG n'est pas autorisée à fournir des services bancaires dans les Emirats arabes unis (EAU) par la Banque centrale des EAU ni n'est agréée par l'Autorité fédérale de supervision des marchés financiers des Emirats Arabes Unis. Le bureau de représentation d'UBS SA à Abu Dhabi est agréé par la Banque centrale des Emirats arabes unis à faire office de bureau de représentation. **Danemark:** cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique au sens du droit danois, mais peut être distribuée par UBS Europe SE, Denmark Branch, filiale d'UBS Europe SE, avec établissement commercial sis Sankt Annæ Plads 13, 1250 Copenhagen, Danemark, enregistrée auprès de l'Agence danoise du commerce et des sociétés, sous le numéro 38 17 24 33. UBS Europe SE, Denmark Branch, filiale d'UBS Europe SE est une filiale d'UBS Europe SE, un établissement de crédit constitué au sens du droit allemand sous la forme d'une Societas Europaea, dûment autorisée par l'Autorité fédérale allemande de surveillance financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, BaFin). UBS Europe SE, Denmark Branch, filiale d'UBS Europe SE est soumise à la surveillance conjointe de la BaFin, la banque centrale d'Allemagne (Deutsche Bundesbank) et l'Autorité fédérale danoise de surveillance financière (DFSA) (Finanstilsynet), auxquelles le présent document n'a pas été soumis pour approbation. UBS Europe SE est agréée par, et placée sous, l'autorité de la «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht». **Espagne:** la présente publication est distribuée à ses clients par UBS Europe SE, Sucursal en España, dont le siège social est sis Calle Maria de Molina 4, C.P. 28006, Madrid, entité surveillée par Banco de España et la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. UBS Europe SE, Sucursal en España est une filiale d'UBS Europe SE, un établissement de crédit constituée sous la forme d'une Societas Europaea autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. **Etats-Unis:** ce document n'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis à tout ressortissant américain ou au personnel UBS basé aux Etats-Unis. UBS Securities LLC est une filiale d'UBS AG et une société affiliée d'UBS Financial Services Inc. UBS Financial Services Inc. est une filiale d'UBS AG. **France:** cette publication est diffusée à la clientèle et clientèle potentielle d'UBS (France) S.A., société anonyme au capital social de 125 726 944 euros, 69, boulevard Haussmann F-75008 Paris, R.C. S. Paris B 421 255 670, par cette dernière. UBS (France) S.A. est un prestataire de services d'investissement dûment agréé conformément au Code Monétaire et Financier, relevant de l'autorité de la Banque de France et des autorités financières comme l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. **Hong Kong:** cette publication est distribuée à la clientèle de la succursale UBS SA Hong Kong, banque au bénéfice d'une licence en vertu de la «Hong Kong Banking Ordinance» et établissement enregistré selon la «Securities and Futures Ordinance». **Inde:** distribué par UBS Securities India Private Ltd. Z/F, 2 North Avenue, Maker Maxity, Bandra Kurla Complex, Bandra (East), Mumbai (Inde) 400051. Tél.: +912261556000. Numéros d'enregistrement SEBI: NSE (segment marché des capitaux): INB230951431, NSE (segment contrats à terme et options) INF230951431, BSE (segment marché des capitaux) INB010951437. **Israël:** UBS Switzerland AG est enregistrée en tant que «Foreign Dealer» en coopération avec UBS Wealth Management Israel Ltd, une société affiliée détenue à 100% par UBS. UBS Wealth Management Israel Ltd est un Portfolio Manager disposant d'une licence qui opère également dans le marketing d'investissement et est placé sous la surveillance de l'Autorité israélienne des valeurs mobilières. Ce document ne saurait se substituer à un conseil en investissement ou un marketing d'investissement fourni par le licencié concerné et adapté à vos besoins personnels. **Italie:** cette publication est distribuée à la clientèle d'UBS Europe SE, Succursale Italia, via del Vecchio Politecnico, 3 – 20121 Milan, la filiale d'une banque allemande dûment autorisée par la «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» en vue de la fourniture de services financiers et surveillée par la «Consob». **Jersey:** la succursale UBS AG Jersey est soumise à la réglementation et est autorisée par la «Commission des Services Financiers» de Jersey pour gérer des activités bancaires, des fonds et des activités d'investissement. Si des services sont fournis en dehors de Jersey, ils ne seront pas couverts par le régime de réglementation de Jersey. UBS AG, Jersey Branch est une filiale d'UBS SA, une société à responsabilité limitée par actions, constituée en Suisse dont les sièges sociaux sont sis Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle et Bahnhofstrasse 45, CH 8001 Zurich. UBS AG, l'établissement principal de Jersey Branch est situé 1, JFC Jersey, Saint-Hélène, Jersey, JE2 3BX. **Luxembourg:** la présente publication n'a pas vocation à constituer une offre publique au sens du droit luxembourgeois, mais peut être rendue accessible, à des fins d'information, à des clients d'UBS Europe SE, Luxembourg Branch, avec établissement commercial sis 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. UBS Europe SE, Luxembourg Branch est une filiale d'UBS Europe SE, un établissement de crédit constitué au sens du droit allemand sous la forme d'une Societas Europaea, dûment autorisée par l'Autorité de surveillance fédérale allemande des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, BaFin), et est soumise à la surveillance conjointe de la BaFin, la banque centrale d'Allemagne (Deutsche Bundesbank), ainsi qu'à l'autorité de surveillance du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. **Mexique:** le présent document a été distribué par UBS Asesores México, S.A. à capital variable, une entité qui ne fait pas partie d'UBS Grupo Financiero, S.A. à capital variable, ni d'aucun autre groupe financier mexicain et ses obligations ne sont garanties par aucun autre tiers. UBS Asesores México, S.A. à capital variable, ne garantit pas le moindre rendement. **Nouvelle-Zélande:** cet avis est distribué aux clients d'UBS Wealth Management Australia Limited ABN 50 005 311 937 (détenteur de la licence australienne pour la prestation de services financiers n° 231127), Chifley Tower, 2 Chifley Square, Sydney, New South Wales, NSW 2000, par UBS Wealth Management Australia Ltd. La présente publication ou documentation vous est fournie, car vous avez indiqué envers UBS être un client certifié en tant qu'investisseur de grande envergure («wholesale investor») et/ou un investisseur qualifié («Certified Client») situé en Nouvelle-Zélande. Cette publication ou documentation n'est pas destinée aux clients non certifiés («Non-Certified Clients»), et de tels clients ne doivent pas se fonder sur les informations qu'elle contient. Si, en tant que client non certifié, vous optez néanmoins de vous fonder sur les informations contenues dans le présent document en dépit de cet avertissement, vous (i) reconnaissez par la présente que vous n'êtes pas censé(e) vous fonder sur le contenu de cette publication ou documentation, et que toute recommandation ou opinion qui y figure ne vous est pas adressée, et (ii) dans la plus grande mesure permise par la loi, (a) vous indemnisez UBS et ses associés ou entités affiliées ainsi que leurs directeurs, employés, agents et conseillers respectifs (tous considérés comme des «personnes concernées») de tout dommage, perte, responsabilité et prétention encourus ou subis par l'une quelconque de ces parties en conséquence de, ou en rapport avec, votre utilisation non autorisée du présent document, et (b) vous renoncez à tout droit ou recours à l'encontre de toute personne concernée pour (ou en lien avec) tout dommage, perte, responsabilité et prétention encourus ou subis par vous en conséquence de, ou en rapport avec, votre utilisation non autorisée du présent document. **Pays-Bas:** la présente publication n'a pas vocation à constituer une offre publique ou une sollicitation comparable au sens du droit néerlandais mais peut, à des fins d'information, être mise à la disposition de clients d'UBS Europe SE, Netherlands Branch, une filiale d'une banque allemande dûment autorisée par la «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» pour la fourniture de services financiers et surveillée par la «Autoriteit Financiële Markten» (AFM) des Pays-Bas, à laquelle cette publication n'a pas été soumise pour approbation. **République tchèque:** UBS n'est pas une banque autorisée dans la République tchèque et, de ce fait, n'est pas autorisée, à fournir des services de placement ou bancaire réglementés dans la République tchèque. Ce document est distribué à des fins de marketing. **Royaume-Uni:** approuvé par UBS AG, habilité et supervisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, UBS SA est habilitée par l'Autorité de contrôle prudentiel (Prudential Regulation Authority – PRA), réglementée par l'Autorité des pratiques financières (Financial Conduct Authority – FCA) et soumise à la réglementation limitée de l'Autorité de contrôle prudentiel. Nous fournissons sur demande les détails sur l'étendue de notre réglementation par l'autorité de contrôle prudentiel. Membre de la Bourse de Londres. Cette publication est distribuée à la clientèle privée d'UBS Londres au Royaume-Uni. Dans la mesure où des produits ou services sont fournis depuis l'extérieur du Royaume-Uni, ils ne seront pas soumis à la réglementation du Royaume-Uni ou au «Financial Services Compensation Scheme». **Singapour:** pour toute question liée à ou résultant de l'analyse ou du rapport, prière de contacter la succursale UBS SA Singapour, laquelle est un conseiller financier exempté selon le «Singapore Financial Advisers Act» (Cap. 110), une banque autorisée par le «Singapore Banking Act» (Cap. 19) et une entité soumise à la supervision de la «Monetary Authority of Singapore». **Suède:** cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique au sens du droit suédois, mais peut être distribuée par UBS Europe SE, Sweden Bankfilial avec établissement commercial sis Regeringsgatan 38, 11153 Stockholm, Suède, enregistrée auprès du Swedish Companies Registration Office sous le numéro d'enregistrement 516406-1011. UBS Europe SE, Sweden Bankfilial est une filiale d'UBS Europe SE, un établissement de crédit constitué au sens du droit allemand sous la forme d'une Societas Europaea, dûment autorisée par l'Autorité fédérale allemande de surveillance financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, BaFin). UBS Europe SE, Sweden Bankfilial est soumise à la surveillance conjointe de la BaFin, la banque centrale d'Allemagne (Deutsche Bundesbank) et l'autorité suédoise de surveillance financière (Finansinspektionen), auxquelles le présent document a été soumis pour approbation. **Taiwan:** cette documentation est fournie par UBS AG, Taipei Branch, conformément aux lois de Taiwan, en accord avec, ou à la demande de, clients/prospects. **Taïlande:** Ce document vous a été fourni en réponse à une demande que vous ou des personnes habilitées à agir en votre nom avez faite à UBS. Si vous avez reçu le document par erreur, UBS vous prie de bien vouloir supprimer l'e-mail et de l'en informer immédiatement. Il se peut que le document n'ait pas été examiné, approuvé, désapprouvé ou validé par une autorité financière ou réglementaire de votre juridiction. Les investissements concernés seront soumis à des restrictions et obligations en matière de transfert, comme indiqué dans le document; en recevant ledit document, vous vous engagez à respecter pleinement ces restrictions et obligations. Nous vous conseillons d'étudier attentivement votre objectif d'investissement, votre propension au risque et votre situation personnelle au regard du risque de l'investissement et de vous assurer que vous comprenez et faites preuve de diligence et de jugement dans l'examen de ces différents éléments. Nous vous recommandons de consulter des professionnels indépendants en cas de doute.

Version 07/2017.

Investissez-vous durablement ?

Grâce à l'Analyse de durabilité UBS, mesurez l'impact de vos investissements



N'évaluez plus vos investissements sur leur seul rendement financier mais aussi par rapport à leur impact sur l'environnement. Avec notre outil d'analyse de durabilité, vous pouvez optimiser votre portefeuille pour qu'il corresponde pleinement et durablement à votre vision du monde.

Vous êtes intéressé ? Contactez votre conseiller ou rendez-vous sur ubs.com/assetservicing.